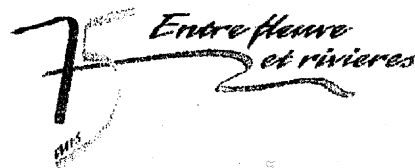




La chancellerie
chancellerie@dsil.org

Diocèse de
Saint-Jean-Longueuil



Longueuil, le 31 octobre 2008

Gilles Boyer et France Bédard

Madame Bédard,
Monsieur Boyer,

Pour donner suite à votre demande exprimant votre intention de quitter l'Église catholique romaine, et pour respecter votre décision, nous vous confirmons que les mesures nécessaires ont été prises afin de faire inscrire, dans le registre de votre baptême, que vous avez apostasié la foi catholique. Vous trouverez ci-après, pour chacun de vous, une copie de l'annotation faite dans le registre de votre paroisse de baptême

Soyez assurés cependant qu'il vous est toujours possible, si vous le souhaitez, de redevenir membres de l'Église catholique en vous adressant à nos bureaux.

Veuillez croire à l'expression de notre entier dévouement dans le Seigneur.


Jean-Pierre Camerlain, ptre
Chancelier

JPC/mvc.